

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mai 2008

PROTECTION DU SECRET DES SOURCES DES JOURNALISTES - (n° 735)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 60

présenté par
M. Étienne Blanc

ARTICLE 2

À la fin de la première phrase de l'alinéa 4 de cet article, substituer aux mots :

« des alinéas précédents »,

les mots :

« de l'alinéa précédent »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.